

GLAND La commune cherche un terrain pour accueillir les migrants.

La ville ne s'opposera pas à l'arrivée des requérants

RODOLPHE HAENER

Depuis l'annonce faite par le Canton et l'Établissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) le 18 avril d'accueillir une cinquantaine de requérants à Gland d'ici à la fin du mois de mai à l'abri PC des Perrereys, la population comme les autorités sont en pleine effervescence. Regroupés, certains habitants et parents d'élèves ont d'ailleurs déposé une pétition à la commune signée par 1282 Glandois et Glandaises. Mais, à quelques jours d'une séance d'information publique (ce soir), pour laquelle ces mêmes habitants ont invité, via un tous-ménages, la population à venir en masse y assister, la Municipalité de Gland a décidé, vendredi, d'agir. Et ce en communiquant ses intentions et positions suite à une séance de Municipalité extraordinaire.

Trouver un lieu d'accueil

Le communiqué détaille: «La Municipalité a décidé de ne pas faire recours à cette décision des autorités cantonales. Certains s'étonnent de l'heure tardive de cette prise de position. Elle s'explique aisément par le fait qu'il a fallu rencontrer l'ensemble des partenaires afin de vérifier, une à une, les garanties données et la pertinence des mesures prises, notamment en matière de sécurité. Pas plus tard que la semaine dernière, un précédent entretien avec le



C'est à l'abri PC des Perrereys, aux abords du collège, qu'une cinquantaine de requérants d'asile arriveront au 30 mai. [ARCHIVES LA CÔTE]

parfaite connaissance de cause.» La Municipalité glandoise poursuit en ajoutant qu'elle souhaite, au plus vite, procéder à la re-

Syndic de Gland, Gérald Cretegnny est conscient que l'accueil en abri n'est une solution tenable ni pour les migrants ni pour la population.» Il précise en outre que le type de constructions prévues à Gland pour les requérants dépendra non seulement du terrain trouvé mais aussi de la durée de l'accueil. «Mais nous ne sommes qu'au début, tout cela s'est fait dans l'urgence».

Mécontentement

Cette annonce faite vendredi, voulue ainsi pour calmer la population durant le week-end avant la séance d'information publique, n'aura pas nécessairement atteint son objectif. Sandra Réal-Poffet, l'une des initiatrices de la récolte des signatures, témoigne: «éberluée, je comprends en lisant le commu-

niqué de presse de la Municipalité de Gland, qu'elle avait la possibilité de faire recours et de s'opposer à l'installation d'un centre de requérants sous l'école. Scandalisée, je me demande quel poids la Municipalité daigne accorder aux 1280 habitants et contribuables, qui ont signé la pétition remise au Conseil communal le 5 mai dernier. Indignée, je m'interroge sur le fait que la Municipalité tranche définitivement, avant même d'écouter ses administrés le 16 mai (ndlr: ce soir). Déçue, je ne voterai plus jamais pour une seule des personnes, faisant partie de la Municipalité actuelle».

La séance d'information de ce soir (20h30 à Montoly), précédée d'une conférence de presse avec les représentants du Canton et de l'EVAM, risque d'être électrique. ●

LAVIGNY

Flop de la soirée prévention

Trois jeunes et une petite dizaine d'adultes étaient présents, mardi dernier, lors de la soirée prévention organisée par la Municipalité, à l'intention des jeunes et de leurs parents. Les autorités avaient convié Etienne Genton, gérant de sécurité de la division prévention criminalité de la Police cantonale, et Gérald Magnin, travailleur social de proximité, au sein de l'Espace prévention de La Côte.

«Le bilan est négatif sur toute la ligne», lançait Bernard Rochat, syndic, à l'issue de la soirée.

A l'origine de cette initiative, une tentative pour trouver une solution aux incivilités qui perturbent la vie à Lavigny depuis l'an passé, même si elles ne concernent qu'une petite minorité de jeunes du village et de la région. En cause des déprédations, de la consommation d'alcool, de stupéfiants et du tapage nocturne. «Ce phénomène nous inquiète d'autant plus que les traces de consommation sont laissées

autour de l'école», notait Marc Girard, municipal. Dernier événement en date: la destruction du cabanon d'un vigneron.

Afin de répondre à l'insécurité et aux incivilités, la Municipalité a fait appel, depuis plus d'une année à la société Securitas, qui a récemment fait les frais du mécontentement des jeunes. Les pneus de leur véhicule ont été dégonflés par deux fois. La société de surveillance a déposé une plainte pénale.

Gérald Magnin prévoit de rencontrer les jeunes. Selon lui, les efforts doivent être consentis de part et d'autre. «C'est aussi aux adultes de veiller à intégrer les jeunes. C'est hyper important pour un jeune de se réapproprier son village; s'il a le sentiment qu'il appartient à une communauté, il en prendra soin plus facilement», estime-t-il. Les autorités envisagent de mettre aussi des moyens à disposition pour faciliter l'accès aux centres des jeunes d'Aubonne et d'Etoy. ● JOL



Les tags de l'abribus, un exemple de déprédations à Lavigny. [JOL]

NYON

108 km/h sur la route de Divonne: record 2010

Dans le cadre du rapport de gestion 2010, on relève que la police municipale a intercepté un conducteur contrôlé à 108 km/h, route de Divonne. Il est reparti à pied, sans voiture ni permis de conduire. En 2009, la vitesse la plus élevée avait été de 89 km/h, route d'Oulteret. A noter que des contrôles radars ont porté sur 11 788 véhicules (8823 en 2009) et qu'il ressort que 1130 automobilistes étaient en infraction (700 en 2009). Au total, 37 ont été dénoncés au préfet ou au juge d'instruction parce qu'ils circulaient à plus de 71 km/h alors que la vitesse était limitée à 50 km/h (24 en 2009). ● MCF

NYON

Moins de champignons mortels contrôlés

Le contrôle des champignons ramassés à titre privé est assuré par la police. Dans le rapport de gestion 2010 de la Ville de Nyon, il est mentionné que 46 récoltes (contre 32 en 2009), pesant au total 43,5 kg (272 kg en 2009) ont été vérifiées. Il s'est avéré que 4,6 kg (2,8 kg en 2009) étaient vénéneux et 100 grammes, contre 1 kg l'année précédente, étaient mortels. ● MCF

[ARCHIVES LA CÔTE]



L'accueil en abri n'est une solution tenable ni pour les migrants ni pour la population»

GÉRALD CRETEGNY SYNDIC DE GLAND

commandant de la gendarmerie vaudoise, Olivier Botteron, a permis de dissiper les dernières craintes. Il s'agissait là d'un point capital. Le délai de recours étant fixé au 15 mai, il avait été décidé de profiter de tout le temps à disposition pour prendre une décision en

cherche d'un terrain pour loger les requérants dans un lieu d'accueil, «provisoire ou en dur». Mais aussi, l'exécutif affirme vouloir étudier, dès cet été, «une solution pour l'accueil de jour des requérants des Perrereys dans les meilleurs délais».

TRÉLEX
EN IMAGES



Spectacle En couleurs Quoi de mieux pour fêter les 10 ans du bâtiment de La Farandole que de monter un spectacle et le jouer devant les parents? Ce fut le cas tout le week-end. Avec succès! [PHOTOS TATIANA HUF].



Officiel Toast Claude Vetterli et Jacqueline Matthey, tous deux membres du Conseil de direction des établissements scolaires de Genolier et environs, en compagnie du syndic Antonio Bilardo (à dr.).



Clown Ensemble C'est à l'initiative des enseignants et enseignantes de La Farandole que la décade de l'école a été fêtée. Avec les élèves, ils ont répété tout l'hiver leur spectacle.